

# **Diagnostic - Faisabilité** Itinéraire cyclable n°4 // TOURS METROPLE VAL DE LOIRE

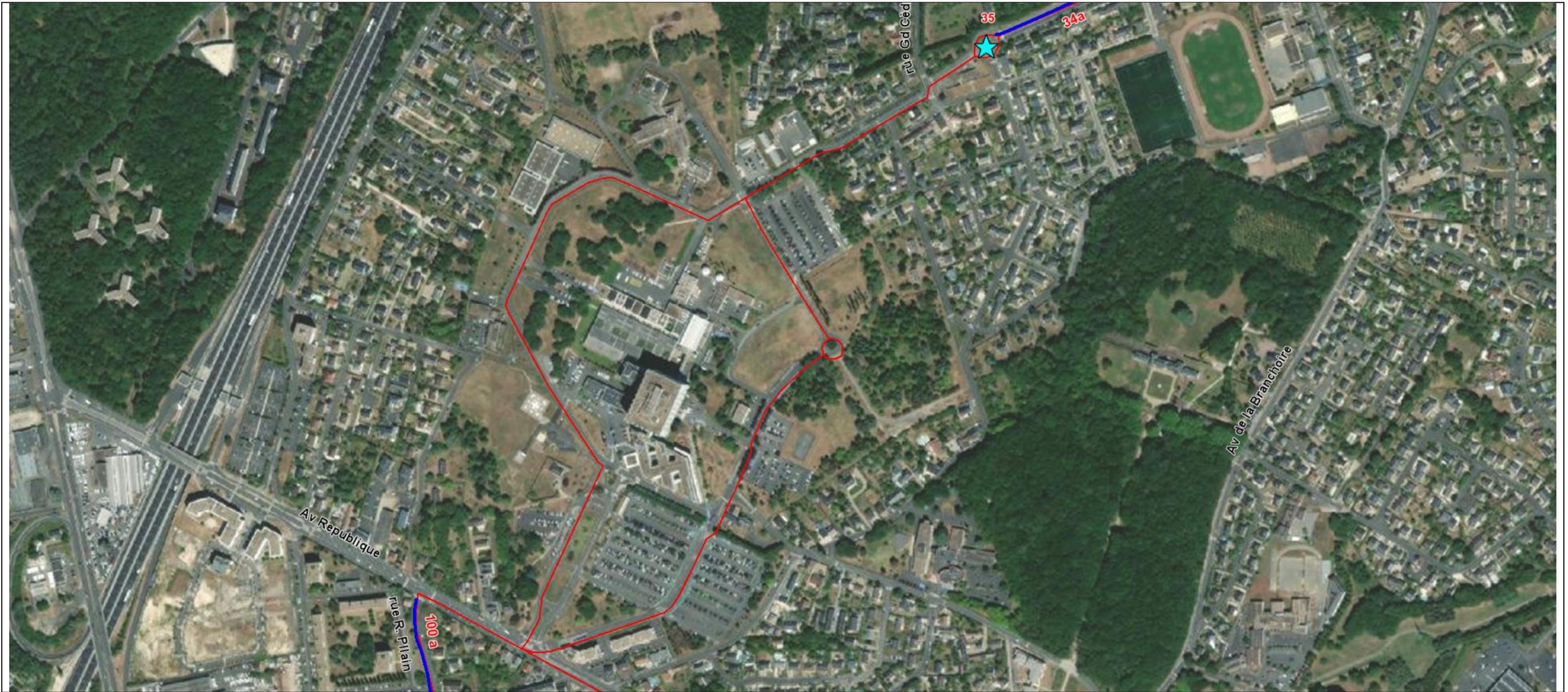
Maîtrise d'œuvre - Schéma cyclable –

ITINERAIRE n°4 entre Saint Avertin et Druye : **Commune de Chambray-lès-Tours**

Diagnostic et Faisabilité - mars 2021

# Saint Avertin / Chambray-lès-Tours

Segments 35 à 100



segment de tracé en section courante



segment de tracé en intersection

# Saint Avertin / Chambray-lès-Tours

## Segments 35 à 100b : traversée Hôpital et rue Rolland Pilain

### Linéaire :

1 000 mètres dans la traversée de l'Hôpital, de l'avenue Charles de Gaulle à l'avenue de la République.

### Etat de l'existant

L'arrivée du tramway sur le secteur de l'hôpital Trousseau peut modifier sensiblement les insertions et continuités cyclables.

Dans l'attente des définitions précises d'insertion de la ligne de tramway dans les voiries, l'étude de faisabilité de l'axe 4 ne propose pas de tracé précis ; la connexion Nord reste bien potentiellement le giratoire avenue de Gaulle / rue H de Balzac. Une variante à la connexion Sud initiale est proposée.

### Aménagements proposés :

**Seg 100a :** Concernant la connexion Sud, l'analyse du tracé initial (via l'avenue de la République puis la rue Marie Laurencin dans un lotissement aux rues tortueuses) montre une concurrence favorable avec un tracé alternatif plus direct et instinctif via la rue Rolland Pilain.

Les insertions avec l'avenue de la République seront à préciser mais le principe de création d'un site propre est proposé sur la rue R. Pilain.

L'extrémité actuelle de la piste cyclable transitoire se fait au niveau de l'entrée dans le square de la médiathèque.

**Seg 100b :** la section Sud de la rue Rolland Pilain, bordant la médiathèque, ne permet pas facilement l'insertion d'un aménagement cyclable en continuité de la piste cyclable.

Il est proposé le passage dans le square de la médiathèque par l'élargissement de sente actuelle (2,40m.) à 3,20 m. pour une accessibilité en voie verte.

Il n'est pas préconisé la traversée de l'esplanade de la médiathèque mais plutôt sont contournement par le Sud, au vu des flux piétons denses et la présence de nombreux enfants et poussettes devant les entrées.

Le tracé rejoint donc la rue Alexandre David-Néel, sur une « voie mixte piéton-vélo ».

**Seg 100b :** au sud de la médiathèque, il sera nécessaire d'élargir le marquage de la traversée à 3,00 m (1,80 m actuel) avec insertion de pictogrammes vélo SC2 en parallèle du passage piéton. Un tracé en biais de la traversée permettrait une meilleure insertion des cyclistes vers la « voie mixte piéton-vélo ».

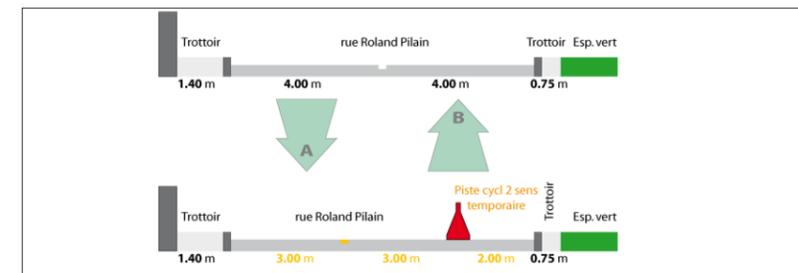


Segment 100 a : section courante

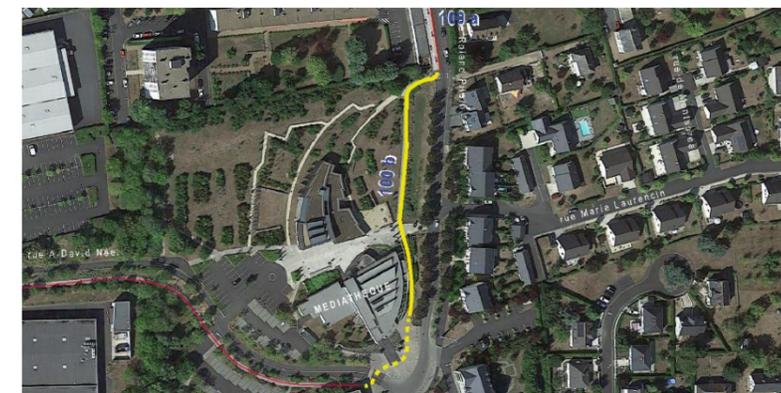
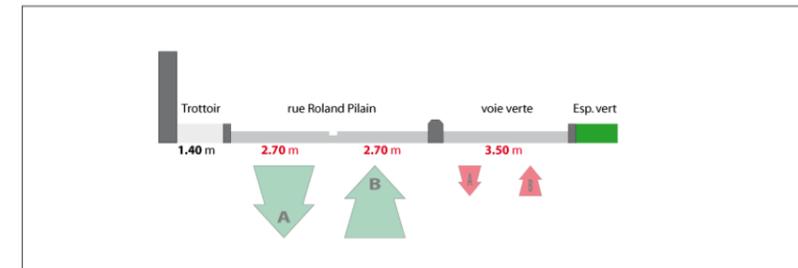


Segment 100 a : extrémité sud

Segment 110 a



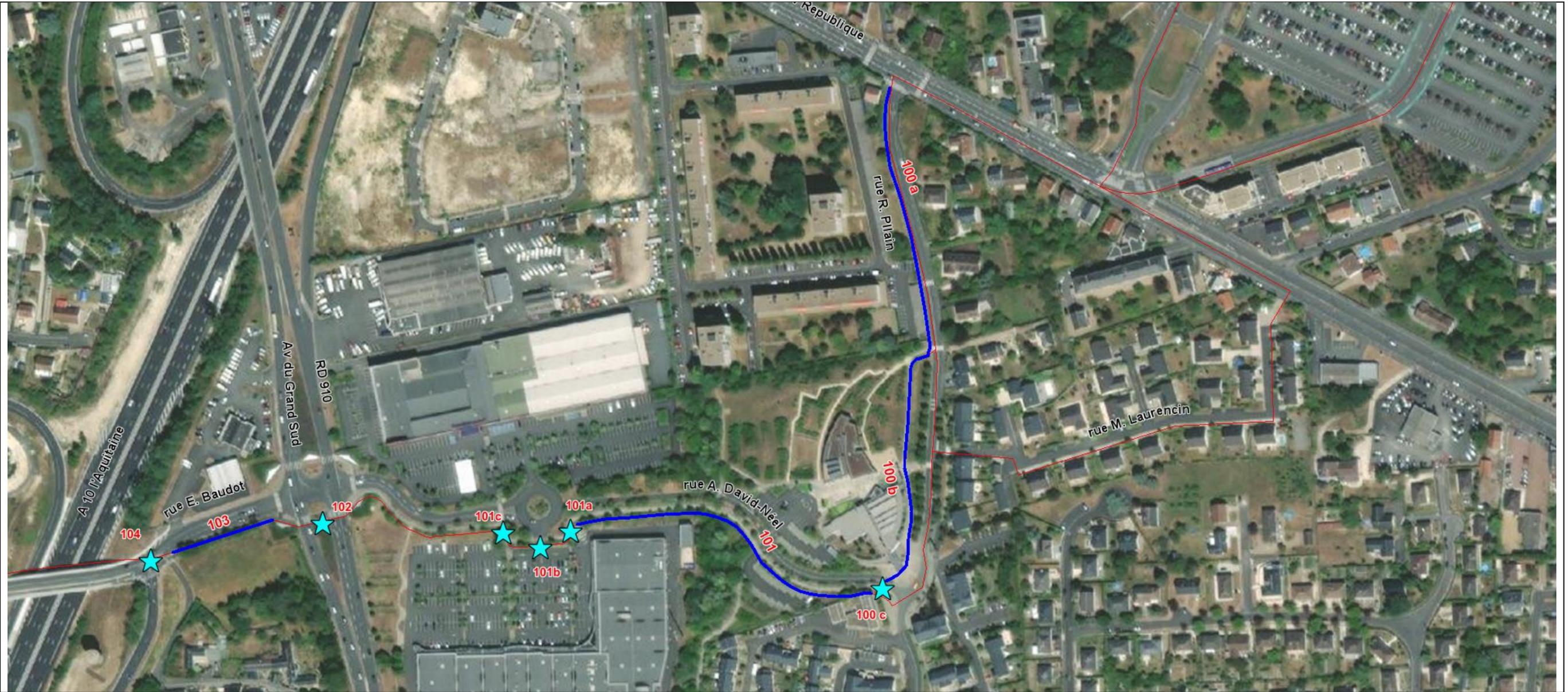
Solution



seg 100b

# Chambray-lès-Tours

## Segments 101 et 102



segment de tracé en section courante



segment de tracé en intersection

# Chambray-lès-Tours

## Segments 101 et 102 : rue David Néel, carrefour Av. du Grand Sud

**Linéaire :** 450 mètres entre la médiathèque et la giratoire de la bretelle d'accès à l'A10

### **Segments :**

Seg 101 a et c : courbe de la « voie mixte »

Seg 101b : traversée de la « voie mixte piéton-vélo » par l'accès à la zone commerciale Cultura

### **Etat de l'existant**

La liaison entre la médiathèque de Chambray-lès-Tours et la traversée de l'avenue du Grand Sud RD910 se fait sur des aménagements cyclables continus, ponctuellement peu calibrés pour des cyclistes en double sens, et dont la majorité des intersections sont à traiter.

### **Aménagements proposés :**

**Seg 101 :** la « voie mixte piéton-vélo » sera élargie à 3,50m (2,60 m actuel + 0,20 pavés de rive) pour une meilleure cohabitation des piétons et des vélos circulant sur ce futur axe lourd cyclable.

L'entretien de la végétation est impératif pour garder a minima le gabarit, notamment aux intersections afin d'éviter les effets de masque.

**Seg 101 a et c :** les rayons de courbure sont trop fermés pour une circulation cycliste, notamment en VAE. Il est proposé d'élargir les rayons de courbes en prenant sur les espaces verts.

**Seg 101 b :** la traversée des piétons et cyclistes sera améliorée sur la voie d'accès à la « zone commerciale Cultura », notamment depuis le giratoire. Création d'un plateau traversant surélevé avec marquage de la traversée cyclable en parallèle du passage piéton.

**Seg 102 :** la traversée de l'avenue du Grand Sud RD910 peut être améliorée à la fois par le marquage d'une traversée cyclable par pictogrammes SC2 en double sens sur 2,00 m de large (passage piéton actuel de 4,90 m de large) et par le remplacement du rappel de feu piéton par un mobilier incluant piéton et vélo de gamme plus grande et avec flash. La séquence des feux, complexe, convient en l'état.



seg 101a



seg 101b



segment 101b ACTUEL



segment 101b PROPOSÉ



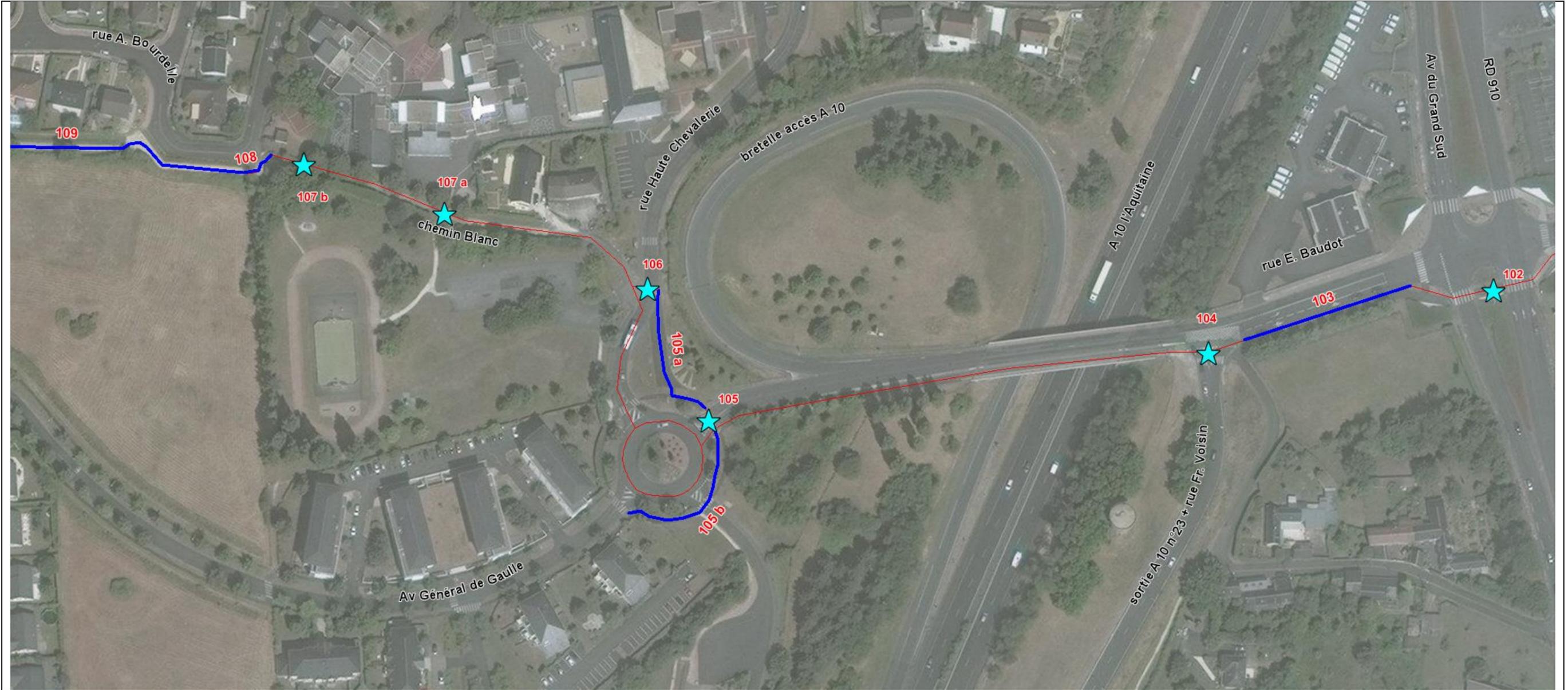
segment 102 : fin de la voie mixte vers le feux



Seg 102 : traversée Avenue du Grand Sud

# Chambray-lès-Tours

Segments 103 à 107



segment de tracé en section courante



segment de tracé en intersection

# Chambray-lès-Tours

## Segments 103 à 106 : rue Emile Baudot, Chemin blanc

**Linéaire :** 400 mètres entre le carrefour de l'avenue du Grand Sud et la rue Haute Chevalerie.

### Segments :

Seg 104 : traversée de la bretelle de sortie de l'A10 et rue Fr. Voisin.

Seg 105 : traversée rue Emile Baudot au giratoire vers le square des jeunes résistants

Seg 105a : traversée du square des jeunes résistants

### Etat de l'existant

La section depuis le carrefour à feux de la RD910 jusqu'à l'amorce du Chemin Blanc alterne être piste cyclable bidirectionnelle et voirie partagée ; la majorité des intersections sont à traiter.

### Aménagements proposés :

**Seg 103 :** la piste bidirectionnelle (PCB) actuelle de 2,80 m de large mérite un enrobé neuf sur 3,00 m de large. Le poteau de signalisation « hôtels, restaurants... » devra être reculé pour laisser la piste libre de tout obstacle.

**Seg 104 :** la sortie de l'A10 au niveau de la piste cyclable s'effectue sur un carrefour très large et aux marquages complexes n'aidant pas à la compréhension des flux.

Il est proposé le resserrement du carrefour par des ilots bordurés canalisant les flux motorisés et replaçant les piétons et vélos dans des trajectoires plus naturelles, marquage de la traversée cyclable.

La piste cyclable franchissant l'autoroute ne pose pas de problème particulier. La transition en trottoir mixte piéton-vélo à cet endroit, peu emprunté, reste correcte.

**Seg 105 :** la sortie de la PCB n'est pas gérée, la trajectoire cycliste meurt sur le trottoir. Il est proposé à la fois :

- La création d'une traversée piéton-vélo de la branche du giratoire rue Emile Baudot et continuité en PCB vers le square des jeunes combattants,
- Et la continuité/élargissement du trottoir cyclable en contournement sud du giratoire vers l'avenue du général de Gaulle.

**Seg 106 :** la traversée de la rue de Haute Chevalerie devra s'effectuer avec un plateau traversant avec une gestion des flux entrant dans le parking de la plaine de jeux.



segment 103



segment 103



segment 104



segment 104



Segment 104 ACTUEL



Segment 105 PROPOSÉ



Segment 105 ACTUEL



Segment 105 PROPOSÉ

# Chambray-lès-Tours

Segments 107 à 111



segment de tracé en section courante



segment de tracé en intersection

# Chambray-lès-Tours

## Segments 107 à 111b : le Chemin blanc

**Linéaire :** 850 mètres entre les écoles P-E Victor / Cl. Chappe et l'écoquartier

### Segments :

Seg 107a et b : passage du chemin Blanc devant les écoles P-E Victor et Cl. Chappe

Seg 110a, 111 a et b : barrière contrôle d'accès sur le chemin blanc

Seg 110 : section en site partagé, rue J-P. Carpeaux

### Etat de l'existant

Le chemin blanc est une liaison inter-quartier structurante, en majorité en appui sur une voie verte ; elle dessert directement des pôles générateurs d'éducation, de loisirs et d'habitat dense. Une section en site partagé autour de la rue de la Fontaine Blanche s'intercale entre les sections en site propre.

### Aménagements proposés :

**Seg 107 a et b :** devant les entrées de chacune des 2 écoles il est proposé, pour ralentir au maximum les usagers roulants, un plateau traversant surélevé : 3,50 x 7,00m pour l'école maternelle et 5,20 x 7,00 m pour l'école primaire. Ainsi que la reprise du revêtement du chemin Blanc sur 3,20 m de large avec un revêtement roulant. L'implantation de stationnements vélo (4x 2 arceaux) est demandée par les deux écoles et les parents.

Revoir la priorité sur le carrefour avec l'allée JB Carpeaux, selon projet communal.

**Seg 108 et 109 :** reprise du revêtement du Chemin Blanc sur 3,20 m de large, ainsi que des rayons de giration (bordures béton à angle droit actuellement).

**Seg 110a, 111a et b :** remplacement des barrières contrôle d'accès actuelles, trop contraignante pour des vélos avec sacoche, remorque ou vélo cargo. Du mobilier, de type demi-barrière serait adapté.

**Seg 110 :** la circulation des véhicules motorisés dans la rue Carpeaux semble peu compatible avec les flux piétons et cyclables, notamment des enfants et famille (poussettes, vélos enfants...). Il est proposé la création d'une continuité en site propre (3,00 m de large) de la voie verte sur le délaissé enherbé sud avec une réduction de la largeur de la rue Carpeaux à 4,50 m (5,30 m actuellement).

**Seg 111 :** intersection avec la rue de Fontaine Blanche : création d'un plateau traversant + resserrer carrefour. L'intersection sera apaisée à moins de 30 km/h, la priorité aux piétons-vélos sera plus aisée. La continuité du chemin blanc est assurée pour les modes doux jusqu'à l'écoquartier.



Segment 101a : Ecole P-E Victor



Segment 101b : Ecole Cl. Chappe



Segment 111a



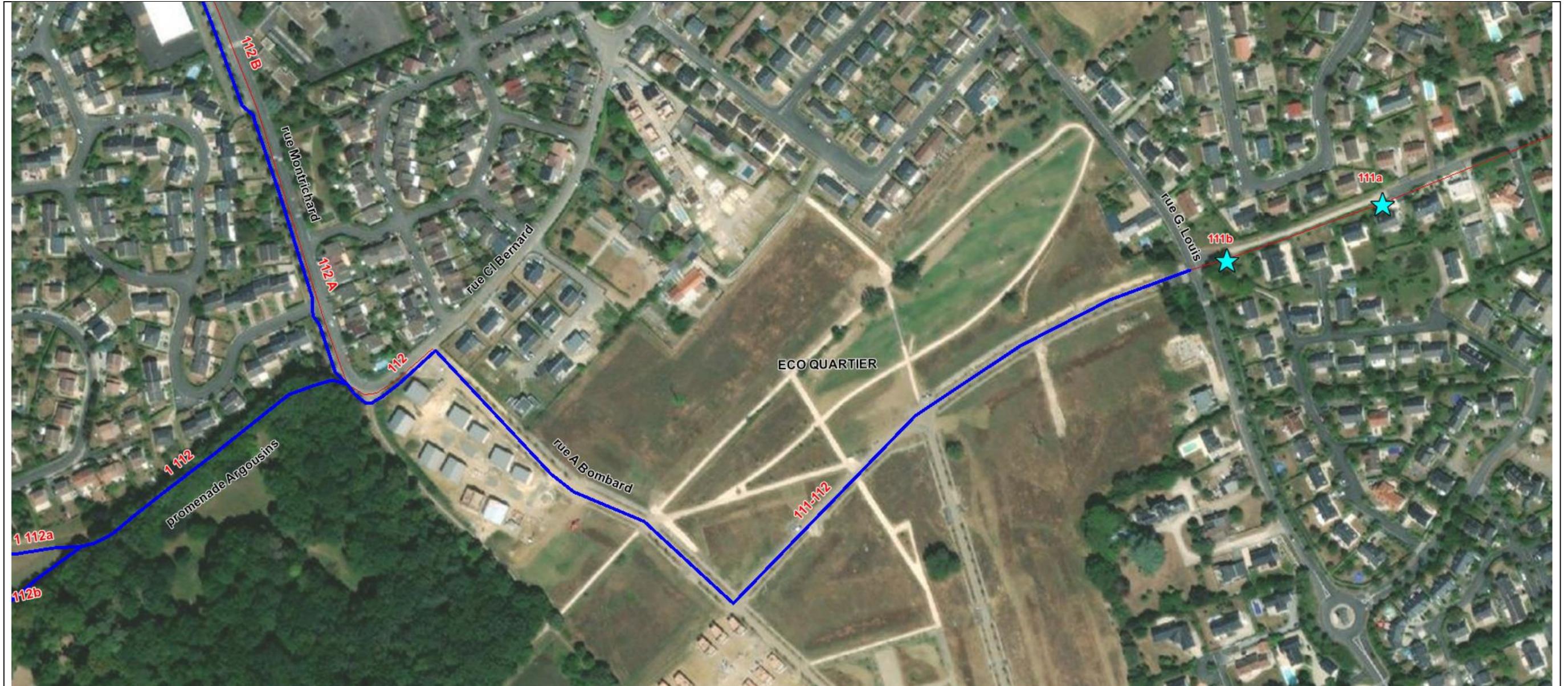
Segments 110 et 111 ACTUEL



Segments 110-111 : : continuité du site propre

# Chambray-lès-Tours / Joué-lès-Tours

Segments 111-112, 112A



segment de tracé en section courante



segment de tracé en intersection

# Chambray-lès-Tours / Joué-lès-Tours

## Segments 111-112 : écoquartier / rue Claude Bernard

**Linéaire :** 700 mètres au sein de l'écoquartier, sur les voiries existantes.

### **Etat de l'existant**

L'axe 4 traverse l'écoquartier « Chemin Blanc » sur les voiries existantes ou sur les cheminements mixtes créés en parallèle.

### **Aménagements proposés :**

**Seg 112 :** l'étude de faisabilité ne propose pas, à ce stade, d'aménagement cyclable particulier sur cette section de voie.



Segment 112 : section courante voirie



Segment 112 : section courante trottoir mixte



Segment 112 : rue Cl. Bernard / rue Montrichard



Segments 112 A : extrémité Sud



segment 112 A : rue de Montrichard